

Assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins du Domaine-du-Roy tenue virtuellement le 31 mars 2025 à compter de 18h30

Présences : 37

1. Ouverture de l'assemblée

1.1 Mot de bienvenue

Le président, Monsieur Louis Lefebvre, déclare l'assemblée générale annuelle ouverte à 18h30. Il souhaite la plus cordiale bienvenue à toutes et à tous et présente le déroulement de l'assemblée.

Le président de la Caisse Desjardins du Domaine-du-Roy agit comme président d'assemblée. Il est assisté dans l'animation par Monsieur Mathieu Laroche, vice-président du conseil d'administration et président du comité de mise en candidature, Madame Nathalie Girard, secrétaire du conseil d'administration, qui sera assistée dans ses fonctions par Emilie Fortin, adjointe à la direction générale et à la vie associative, et Monsieur Luc Guillemette, directeur général.

Il précise que cette formule d'assemblée à distance implique que les membres pourront voter en direct, à distance sur certains sujets alors que d'autres feront l'objet d'une période de votation en différé qui aura lieu au cours des quatre prochains jours suivant l'assemblée.

1.2 Message du président du Mouvement Desjardins

Monsieur Louis Lefebvre présente une capsule vidéo de M. Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins qui souhaite livrer un message important aux membres en cette période d'assemblées générales annuelles des caisses.

2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée

2.1 Règles pour participer à l'AGA

Le président présente ensuite une courte capsule vidéo pour faciliter le déroulement, présenter les règles de fonctionnement de l'assemblée et familiariser les membres avec la plateforme numérique. Monsieur Lefebvre précise également la définition de membre de plein droit.

2.2 Nomination des personnes scrutatrices

Pour cette assemblée, deux personnes doivent être nommées scrutatrices. Le président recommande de nommer Madame Catherine Pelchat et Madame Emilie Fortin puisqu'elles ont préalablement été familiarisées avec le processus de votation. Elles seront responsables d'assurer le respect du processus de votation.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu d'approuver la nomination des scrutatrices.

2.3 Adoption de l'ordre du jour

La secrétaire du conseil d'administration, Madame Nathalie Girard, effectue la lecture de l'ordre du jour.

1. Ouverture de l'assemblée
 - 1.1 Mot de bienvenue
 - 1.2 Message du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins
2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée
 - 2.1 Règles pour participer à l'AGA
 - 2.2 Nomination des personnes scrutatrices
 - 2.3 Adoption de l'ordre du jour
 - 2.4 Adoption du procès-verbal de l'AGA du 25 mars 2024
3. Retour sur l'année 2024
 - 3.1 Rapport du conseil d'administration
 - 3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

- 3.3 Rapport financier
- 4.3 Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu
- 4. Période de questions
- 5. Propositions soumises au vote
 - 5.1 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) | VOTE EN DIFFÉRÉ
 - 5.2 Élection des membres du conseil d'administration
 - 5.2.1 Nomination des officiers pour la période d'élection
 - 5.2.2 Rapport du comité de mise en candidature
 - 5.2.3 Élection par acclamation
 - 5.3 Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats
- 6. Fin de la rencontre et remerciements
- 7. Publication des résultats et levée de l'assemblée

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

2.4 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 25 mars 2024

Monsieur Louis Lefebvre mentionne que le procès-verbal de la dernière assemblée générale de la caisse Desjardins du Domaine-du-Roy a été déposé sur le site Internet de la Caisse en même temps que l'avis de convocation. Comme les membres ont eu la possibilité d'en prendre connaissance, ni lecture ni résumé ne sera fait.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 25 mars 2024 tel que déposé.

3. Retour sur l'année 2024

3.1 Rapport du conseil d'administration

Monsieur Louis Lefebvre présente les personnes qui composent le conseil d'administration. Il les remercie pour leur implication au conseil d'administration de la Caisse Desjardins du Domaine-du-Roy. Le Président présente ensuite le rapport du conseil d'administration à travers les faits saillants de l'année 2024.

3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

Monsieur Lefebvre présente ensuite le rapport sur la surveillance de règles déontologiques :

- Le conflit d'intérêts ;
- Les dépôts et crédits ;
- L'octroi de contrat de fourniture de biens ou de services.

Le bilan de la surveillance de ces trois règles déontologiques pour l'année 2024 se détaille ainsi :

- Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.
- Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent.
- La Caisse a octroyé au cours de l'année 2 contrats, pour un total de 45 000\$ (+TX). Ces contrats ont tous été conclus dans le respect des règles déontologiques.

3.3 Rapport financier

Pour ce segment, Monsieur Luc Guillemette, directeur général, présente les faits saillants des résultats financiers du Mouvement avant de passer sur les résultats de la Caisse pour la dernière année financière qui s'est terminée le 31 décembre 2024. Une capsule vidéo est diffusée pour la présentation des résultats financiers 2024.

3.4 Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

Madame Nathalie Girard, Président du comité responsable du mandat en coopération, s’adresse ensuite aux membres afin de présenter les engagements de la Caisse Desjardins du Domaine-du-Roy dans son milieu. Pour présenter une vue d’ensemble des sommes totales qui ont été investies en 2024 pour soutenir des projets et initiatives du milieu, que ce soit via le Fonds d’aide au développement du milieu, les commandites et les dons, Madame Girard lance une capsule vidéo.

Madame Girard précise ensuite que dans le cadre d’un exercice triennal, le conseil d’administration de la Caisse a adopté, en ce début 2025, un nouveau Plan d’engagement et de proximité. L’adoption de ce nouveau Plan d’engagement et de proximité a permis au conseil d’administration de réévaluer leurs priorités d’investissement afin de s’assurer que l’engagement de la Caisse se traduit par des actions cohérentes avec les besoins des membres et des partenaires de la communauté.

Finalement, Madame Nathalie Girard effectue le compte rendu de plusieurs initiatives qui ont été mises en place en 2024 pour accompagner les membres et clients dans leur autonomie financière, par l’entreprise de programmes éducatifs et de leviers d’engagement tels que le Fonds du Grand Mouvement, Microcrédit Desjardins aux entreprises, le Fonds d’entraide Desjardins et Créavenir.

4. Période de questions

Il n’y a aucune question.

5. Propositions soumises au vote

5.1 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)

Le président, Monsieur Louis Lefebvre, démarre une capsule vidéo pour présenter cet élément distinctif de la coopérative qu’est le versement des ristournes individuelles et à la communauté.

Avant de passer la parole à Monsieur Luc Guillemette, directeur général, Monsieur Lefebvre précise à tous les membres que le scénario qui est recommandé par le conseil d’administration est celui qu’il estime le plus avantageux pour l’ensemble de membres de la Caisse Desjardins du Domaine-du-Roy et de la communauté.

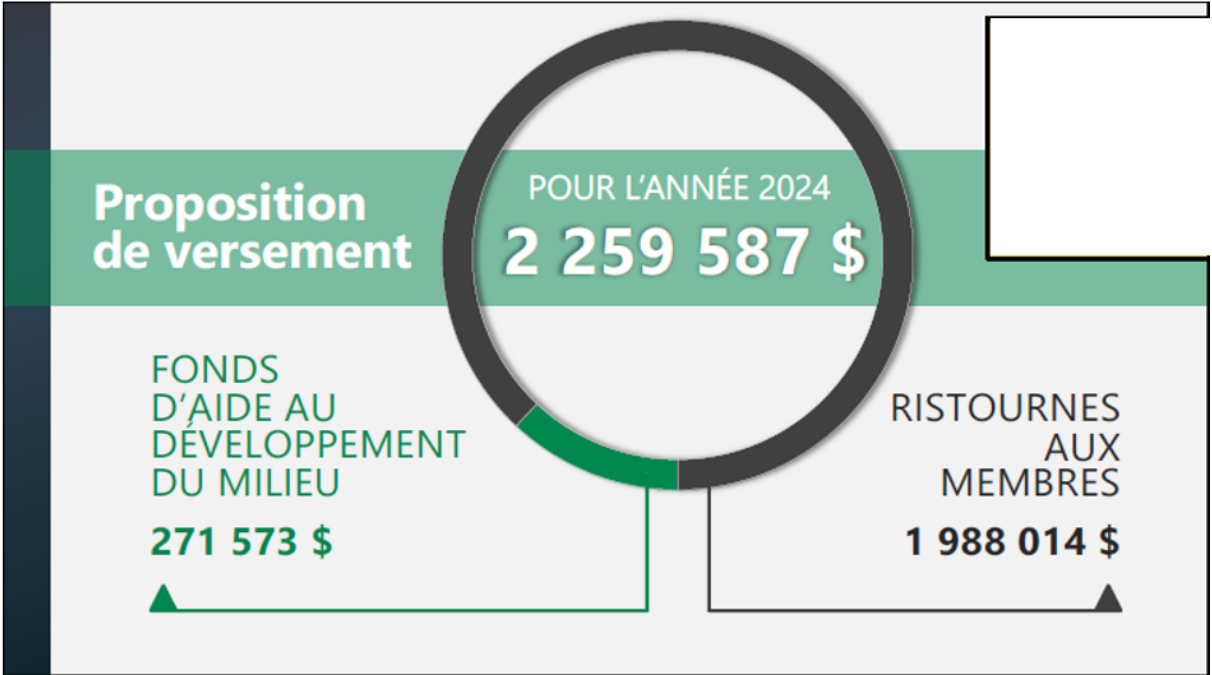
Monsieur Guillemette prend ensuite la parole pour expliquer comment le rapport annuel 2024 et l’évolution de la ristourne se traduisent dans la proposition pour laquelle les membres seront appelés à voter. Il présente le projet de partage des excédents annuels, de versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, du versement de toute somme au Fonds d’aide au développement du milieu et des taux de ristournes.

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS		
	EN MILLIERS DE DOLLARS (\$)	
Excédents (déficit) avant ristournes aux membres	11 688	
Virements réglementaires et autres ajustements	(1 716)	
• Affectation/utilisation des réserves plus-value ¹	(2 618)	
• Autres éléments du résultat	576	
• Utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) net d'impôt 2024	327	
• Ajustement de la ristourne (année précédente)	(1)	
Solde des excédents à répartir	9 972	
Affectation d'excédents au paiement de la ristourne et FADM	(1 736)	
• Ristourne	(1 988)	
• Recouvrement d'impôt relatif à la ristourne	524	
• Affectation au FADM	(272)	
Affectation à la réserve pour ristournes éventuelles (RRE)	0	
Affectation à la réserve générale	(8 236)	
Solde des excédents à répartir	0	

FADM
Fonds d'aide au développement du milieu

RRE
Réserve pour ristournes éventuelles

¹ L'affectation à la réserve plus-value réduit les excédents à répartir. L'utilisation de cette réserve augmente les excédents à répartir.



PROPOSITION SUR LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS		
RISTOURNE VOLUMES ¹	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME PARTICULIERS & ENTREPRISES	ÉQUIVALENT EN MILLIERS DE \$
Comptes		208
Épargne et placements		270
Fonds	0,58 \$	79
Prêts et marges de crédit		500
RISTOURNE ASSURANCES ²	23 \$ / 1 000 \$ de prime	333
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT ²	0,58 \$ / 1 000 \$ d'achats nets	148
RISTOURNE PRODUITS ²	Montant de 50 \$ ³	390
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE ²	Montant de 23 \$ / 1 000 \$ honoraires et commissions	61
TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES		1 988

¹ Soumise au vote lors de l'assemblée.

² Taux établis par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

³ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu que cette proposition recommandée par le conseil d'administration soit soumise au vote durant la période de votation qui suivra la présentation.

5.2 Élection des membres du conseil d'administration

5.2.1 Nomination des officiers pour la période d'élection

D'entrée de jeu, tel que le prévoit le règlement, Lefebvre annonce qu'il agira comme président d'élection. Madame Nathalie Girard agira comme secrétaire d'élection.

5.2.2 Rapport du comité de mise en candidature

Le président du Comité de mise en candidature, Monsieur Mathieu Laroche, est ensuite invité à présenter le rapport du comité de mise en candidature au nom de celui-ci. Il mentionne que, conformément à la Loi sur les coopératives de services financiers et le Règlement intérieur de la Caisse, l'appel de candidatures a été diffusé pour une durée de 20 jours, à partir du 21 janvier 2025 de la façon suivante:

- Affichage dans tous nos établissements;
- Diffusion sur nos canaux virtuels (notre microsite Internet, notre page Facebook) et bulletin d'information;

Comme indiqué dans l’avis d’appel de candidatures, Monsieur Laroche rappelle que le conseil d’administration est plus particulièrement à la recherche de membres répondant aux critères suivants afin d’enrichir son profil collectif:

- Des personnes ayant des compétences dans l’un ou l’autre des domaines suivants : en gestion d’entreprise, en communication et en technologie de l’information (TI/Intelligence artificielle (IA));
- 3 ou 4 femmes et 0 ou 1 homme pour atteindre la parité;
- Des membres appartenant aux groupes d’âge suivant : de 35-49 ans, de 50 – 64 ans et de 65 ans et plus;
- Des personnes représentant la diversité ethnoculturelle.

Pour l’assemblée générale de cette année, 4 postes sont à combler et la Caisse a reçu 4 candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la Loi, le Règlement intérieur de la Caisse et le Code de déontologie de Desjardins.

Un document de présentation de toutes les candidatures éligibles a été déposé sur le microsite de la caisse et est disponible à la caisse sur demande. Ce document inclut un tableau synthèse des candidatures reçues précisant en quoi chacune d’elles répond ou non aux critères recherchés par le conseil d’administration afin d’enrichir son profil collectif.

5.2.3 Élection par acclamation

Le Président rappelle ensuite que le conseil d’administration a quatre postes à pourvoir et qu’il a reçu un nombre de candidatures égal au nombre total de postes à combler.

Il déclare élues en tant que membres du CA et ce pour un mandat d’une durée de 3 ans :

- François Castonguay
- David Garneau
- Guy Gingras
- Joël Tremblay

5.3 Précisions sur l’exercice du vote en différé et l’annonce des résultats

Dès la fin de la présentation et au cours des quatre prochains jours, les membres seront appelés à voter sur la proposition du partage des excédents annuels de la ristourne.

Pour l’exercice du vote en différé, il est rappelé que seuls les membres de plein droit admis depuis 90 jours et plus pourront voter. Le président, Monsieur Louis Lefebvre, apporte certaines précisions sur les manières d’exercer son droit de vote, dont les bornes de votation disponibles aux différents centres de services de la Caisse.

Ouverture de la période de votation en différé pour 4 jours

La période de votation sera ouverte dès la fin de la présentation de ce 31 mars 2025 pour une période de 4 jours, soit jusqu’à 23h59 le vendredi 4 avril 2025.

Précisions sur l’annonce des résultats et la levée de l’assemblée

Les résultats de vote demeurent confidentiels jusqu'au moment du dévoilement. Dans les 48 heures suivant la fin de la période de votation, le résultat des votes sera publié sur le site Internet de la Caisse et disponible auprès de la Caisse. C’est ce qui mettra officiellement fin à l’assemblée générale annuelle, à moins d’un vote négatif.

6. Fin de la rencontre et remerciements

Avant de terminer, Monsieur Louis Lefebvre souligne le départ de Madame Hélène Gagnon, après 27 années comme administratrice à la Caisse Desjardins du Domaine-du-Roy et celui de Madame Nathalie Girard, après un mandat de 3 ans comme administratrice.

Au nom de ses collègues du conseil d’administration, le Président remercie les membres pour leur présence et leur confiance envers le conseil d’administration et envers toute l’équipe de la Caisse Desjardins du Domaine-du-Roy. Monsieur Lefebvre remercie également les personnes qui

l'ont accompagné dans le bon déroulement de l'assemblée et, finalement, il remercie tout particulièrement le personnel de la Caisse pour leur engagement au quotidien à toujours mieux servir les membres et clients.

À l'issue de la période de votation auprès des membres, voici les résultats obtenus à l'égard des scénarios recommandés par le CA :

Proposition sur le partage des excédents annuels et des ristournes

94,98 % des membres ont voté en faveur de la recommandation.

La proposition est adoptée.

Les résultats ayant été publiés sur le microsite et disponibles auprès de la Caisse, l'AGA est officiellement levée le 8 avril 2025 à 12h04.

Président

Secrétaire